

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23138**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Sciences, Technologies, Santé - Mention Informatique - Spécialité SYSTEMES D'INFORMATION ET INTERNET (S2I)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Corse - Pasquale Paoli, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Corse, Recteur de l'Académie de Corse

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de Master mention Informatique spécialité S2I (Systèmes d'Information et Internet) est un professionnel de niveau ingénieur possédant une large culture informatique et des compétences plus spécifiques liées aux technologies de l'internet et de la mobilité. Il participe à la conception, au développement, au déploiement et à la maintenance d'applications internet (distribuées ou non) et d'infrastructures mobiles et réparties.

Il accompagne et supervise les projets dans leur globalité, de l'expression des besoins au service du client, en passant par l'optimisation et la recherche de solution favorisant les performances du système, pour aller jusqu'à la planification de l'évolution de l'infrastructure fonctionnelle, technique et logicielle.

Il est donc susceptible d'exercer, par exemple les fonctions de chef de projet, d'ingénieur d'étude/ développement ou de consultant.

Le diplômé de cette spécialité:

- analyse les besoins fonctionnels de l'entreprise, du client et définit les caractéristiques techniques du produit selon le cahier des charges; il propose la solution la mieux adaptée à la problématique du client et l'accompagne dans la réalisation du projet.
- élabore les solutions techniques et propose les configurations ou les architectures à mettre en oeuvre, les évalue et propose les choix adaptés aux besoins fonctionnels.
- est force d'innovation, il sait définir de nouvelles méthodologies ou combiner des méthodes existantes pour s'adapter à une application particulière, être à l'écoute des besoins du marché et des clients.
- encadre, conseille, assiste et coordonne les équipes de développement, de production informatique afin de s'assurer de l'avancement, de la cohérence du développement, de l'adéquation au cahier des charges et de la durée de réalisation des projets.
- conçoit et développe des programmes et applications informatiques mobiles et/ou internet en maîtrisant les méthodes, normes et outils de développement, les langages de programmation, les environnements systèmes et de développements.
- définit et réalise les phases et procédures de tests techniques et fonctionnels de programmes et applications informatiques mobiles et/ou internet (planification, validation,...) pour assurer le contrôle des solutions informatiques déployées;
- élabore et rédige les documents et supports techniques à destination des développeurs, des utilisateurs, des services informatiques, ..

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

PME, PMI, grande entreprise ou administration, société de service et d'ingénierie informatique

Développeur informatique -Ingénieur d'analyse et de programmation- Administrateur de réseaux- Chef de projet informatique- Concepteur d'application informatique- Architecte informatique- Conseiller technique en recherche et développement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité est conforme au système Européen. Elle est accessible avec un niveau Licence en Informatique. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 crédits ECTS. Elle se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS chacun, soit environ 750 heures de travail (encadré et personnel) par semestre.

SEMESTRE 1

UE1 Fondamentaux du Web et Mobile (6 ECTS)

UE2 Initiation à la programmation Mobile/ Prog.Orientée Objet et concurrente (6 ECTS)

UE3 Conception Agile/Bases de données avancées (6 ECTS)

UE4 Administration des systèmes et réseaux (6 ECTS)

UE5 Préparation à la Vie Professionnelle -PVP (6 ECTS)

SEMESTRE 2

UE1 RIA et Web sémantique (6 ECTS)

UE2 Ergonomie Web et mobile (6 ECTS)

UE3 Introduction à l'Informatique ambiante et aux systèmes embarqués IoT (6 ECTS)

UE4 Programmation parallèle et distribuée (6 ECTS)

UE5 PVP (6 ECTS)

SEMESTRE 3

UE1 Développement d'applications distribuées (6 ECTS)

UE2 Développement d'applications mobiles (6 ECTS)

UE3 Internet ambiant et objets connectés -IoT (6 ECTS)

UE4 Projet Professionnel ou UE4 Modélisation et Simulation (6 ECTS)

UE5 PVP (6 ECTS)

SEMESTRE 4

UE1 Stage (30 ECTS)

Dès le premier semestre des enseignements théoriques et pratiques sont dispensés. Une place importante des enseignements est aussi consacrée à des projets de conception/développement. Au semestre 1, le projet « Site » (UE1) apporte une première expérience concrète de mise en place d'un site web et le projet « Conception » (UE 3) permet d'aborder la conception d'une application plus complexe. Au semestre 2, deux projets de programmation (Projet IHM (UE2) et développement (UE3)) permettent à l'étudiant de valider et renforcer les nouvelles compétences acquises. Un projet Internet of Things (semestre 2 UE3) permet de découvrir un domaine de l'informatique en pleine émergence.

Au début du 3ème semestre, l'étudiant devra choisir entre une orientation recherche et une orientation professionnelle. Son choix s'opérera au niveau de l'UE4 entre une UE « projet professionnel » et une UE d'initiation à la recherche dans le domaine de la modélisation et la simulation.

Chaque UE fait l'objet d'évaluations notées ; selon les UE, elles se présentent sous forme de contrôles continus (travaux pratiques et/ou travaux dirigés) et d'examens terminaux écrits, de rapports (en particulier au niveau des projets) et dans certains cas, d'épreuves et/ou exposés oraux.

L'UE Stage du semestre 4 est évaluée par un rapport écrit et une soutenance orale.

Pour valider chaque année de master, l'étudiant doit obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20. Les UE sont compensables entre elles au sein d'un même semestre et les semestres sont également compensables en sein d'une même année (M1 et M2).

Des modalités d'évaluation spécifiques (évaluation et prise en compte du travail en entreprise) sont applicables aux étudiants ayant opté pour l'alternance.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé des enseignants chercheurs et enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	oui, l'ingénierie est prévue à cet effet.
Après un parcours de formation continue	X	la formation continue est une voie possible.
En contrat de professionnalisation	X	oui, l'ingénierie est prévue à cet effet.
Par candidature individuelle	X	possible pour partie du diplôme par la voie de la VES ou de la VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002-

Arrêté d'habilitation du 18 juillet 2013 (pour la période 2013-2018)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

La spécialité S21 du Master Informatique a été habilitée en 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19/18/2013 articles R613-33 à R613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Selon l'enquête nationale réalisée par le Pôle d'Orientation et d'Insertion Professionnelle :

Taux d'insertion professionnelle à 2 ans selon l'année d'obtention du Master S2i (*diplômés n'ayant pas poursuivi d'études l'année suivant l'obtention du diplôme*):

2007:100% / 2008: 80% / 2009: 100% / 2012: 100% / 2013 :100%

Secteur d'insertion professionnelle dominant :information et communication.

autres secteurs (minoritaires) :commerce, transport, hébergement et restauration- activités spécialisées scientifiques et techniques- construction ...

L'employeur, majoritairement, est une entreprise privée.

Exemples d'emplois occupés :analyste programmeur / graphiste /développeur web / ingénieur web / développeur informatique / ingénieur d'études / ingénieur d'études et de développement / ingénieur informatique

(taux de réponse moyen aux enquêtes +80%).

http://www.univ-corse.fr/insertion-professionnelle-suivis-de-cohortes-test-cohortes-2007_4180.html

Autres sources d'information :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/insertion-professionnelle-des-diplomes-2012-deluniversite.html#diplomes2009>

Etudier en Alternance

Service FORMATION CONTINUE

POIP- Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

RELATIONS ENTREPRISES

Université de Corse

FST Università di Corsica

Master S2i

Lieu(x) de certification :

Université de Corse - Pasquale Paoli : Corse - Haute-Corse (2B) [20250 Corte]

Université de Corse- 20250 Corte

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Corse- Campus Grimaldi- UFR Sciences et Techniques -20250 Corte

Historique de la certification :

Cette formation correspond à la transformation du parcours IUP3 ISI (Intégration des Systèmes d'Information) mis en place en 2003 et du Master 2 ISI parcours Services, Programmation et Architectures mis en place en 2004 en remplacement du DESS ISI.